

Tud Kallag

*journal d'informations
de la ville de Callac*



Meilleurs Voeux

Bloavezh Mat

Happy New Year



Devezh mat deoc'h-tout,

E 1885 e lavare Sigmund Freud diwar-benn Frañs, oc'h anzav pegen sebezet e oa :

« ... ar bobl-se a rae lammoù a-dreuz pa veze kleñvedoù penn o redek ha reveulzioù en Istor gant bernioù tud... ». Moarvat ec'h eo mont un tamm re bell ganti evit komz eus ar pezh a vroud darn d'en em sevel e mizioù Du ha Kerdu 2018 ? (Kaset e vo ar gazetenn-mañ deoc'h e miz Genver, han-se n'on ket evit lavaret peseurt mod e tremeno kont goude...)

Re wir eo avat eo souezhus ha boemus emsav ar Jilettennoù Melen :

- evit ar peoc'h ha feuls
- evit an dud en o-unan hag holl asambles
- a-skiant ha diskiant evit ar pezh a vez goullet, met didro bepred.
- nac'h disoc'h ar votadegoù met goull ma vo adwelet ar Vonreizh
- gwriennet e-barzh buhez an dud ha prest da welet kabaloù e pep lec'h,
- gantañ spered ar sikour etre an dud evel n'eus bet biskoazh, mesk-ha-mesk gant kasoni ha fals keleier,
- pinvidik ha bresk gant e soñjoù ac'h a an eil enep egile

e berr gomzioù, n'eo ket hañval ouzh emsav azgoulenn ebet evel ma zo bet gwelet betek-henn. Ret eo lavaret ivez zo bet meur a stumm gant an dud : ha pa c'h eo reizh-tre ar Jilettennoù Melen e Kallag evit an darn vrasañ dioute, n'eo ket tremenet memes mod e pep lec'h e Breizh hag er c'hêrioù bras.

N'emaon ket o kaozeal eus an drailhaerien pe eus tud an tuioù pellañ er politikerezh, a vez o klask treiñ ar c'hrapouezh diouzh o zu dalc'hmat, eus tud ordin o jilettennoù melen ne lâran ket, dibaset hag aet a-dreuz da-heul feulster o strollad, hag en em lak d'ober traoù direizh hag a vefe diaprout gante a-hend-all.

Ar pezh en deus graet din en em soñjal ar muiañ e-kerzh ar sizhunvezhioù-se eo gwelet zo bet nac'het komz gante hag asantet d'ar feulster en ur mod, rak : « ma ne vez ket drailhetaoù ne vezer ket selaouet » am eus klevet lavaret sklaer ha fraezh.

Evit gwir emamp gant un emsav « a-blaen » hep e bar, sikouret gant ar rouedadoù sokial o deus ledet ar c'heloù, ar fulor, ha startaet al liammoù etre an dud founnus-tre. A-blaen pa n'asantont ket kaout kannaded ; ar re a oa aet war ar renk a oa gourdrouzet lazhañ anezhe memes, ma vefent bet o komz gant ar Prezidant Macron.

Nac'het o deus ar Jilettennoù Melen kement liamm a-sonn a vefe war-zu penn-nec'h ar Stad, neuze. War a seblant e vefe an traoù o cheñch bremañ.

Dilennet on ha gant se e toujan d'al lezennoù : asantiñ a ran da disoc'hoù ar votadegoù rak, degas a ran da soñj deoc'h, votiñ zo un droed roet da dout an dud, ranket zo stourm kalet a-benn gounit an droed-se, hag un dever eo ivez. E Frañs, pep hini e-unan a embann bezañ « ar Bobl ». En ur vro demokratel avat eo dre ar votadegoù e vez lavaret he soñj gant ar bobl, da vareoù resis.

Klevet em eus lavaret : « 65 milion a Frañsien zo diouzhimp, 65 milion a draoù difer a vo goullet ». N'ankouaan ket zo ivez 65 milion a zibaberien evit skipailh mell-droad Frañs !

Moarvat ne vin ket deuet mat da dout an dud, met ur pennad-stur eo mouezh un den. Neuze n'on ket evit mont a-du, hag ar Jilettennoù Melen e Kallag a oar se a-walc'h peogwir em eus kaozeet eus se asambles gante, n'on ket evit mont a-du gant ar re a c'houll groñs ec'h afe ar Prezidant kuit hag e vefe divodet ar Vodadenn Vroadel.

Met, memes tra, e-mesk roll ar c'hlemmoù hag ar c'hinnigoù ac'h a-enep an eil egile a-wechoù, e kavan darn hag a zo talvoudus-tre, evel anavezañ ar vot gwenn ha sevel ul lezenn reishoc'h evit ar votadegoù.

Evit ar pezh a vo graet war an tachennoù sokial hag ekonomikel, teknikel-tre eo ar respontoù ha n'int ket ken eeun-se. Ni ivez, a zo dilennet er c'humunioù hag er c'humuniezhoù, eo ret deomp soñjal war ar mod da gempenn hon zachenn, ar mod da aesaat d'an dud mont ha dont warni. Ar pezh a vez graet ganeomp e Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêrioù, eus an Arvor d'an Argoad, evit sevel Raktres an Tiriad ha Steuñv Lec'hel ar C'hêraozañ.

Ar 17 a viz Kerdu emamp ; emañ ar familhoù war-nes en em vodañ evit tremen mareoù kaer asambles. War-lerc'h ar pennad-stur digustum-mañ, diwar-benn ur blegenn ken digustum all, e souetan deoc'h-tout ur maread sioulder evit tremen gouelioù laouen e fin ar bloaz.

Bloavezh mat deoc'h-tout.



Bonjour à toutes et à tous,

En 1885, Sigmund Freud disait de la France, en confessant son effarement :

«...ce peuple qui faisait des embardees lors d'épidémies psychiques et de convulsions historiques de masse...».

C'est, sans doute, un peu trop fort pour ce qui motive certains en ces mois de novembre et décembre 2018. (Ce bulletin vous sera distribué en janvier, donc je ne peux préjuger de la suite...).

Mais il est vrai que le mouvement des Gilets Jaunes est étonnant et captivant :

- pacifiste et violent
- individualiste et collectif
- raisonnable et déraisonnable dans ses exigences, mais toujours sincère
- rejetant le résultat des urnes mais demandant une révision de la Constitution
- ancré dans la réalité de terrain, mais tenté par le complotisme
- traversé d'empathie et de solidarité incroyable et secoué par la haine et l'infox
- riche et fragile de toutes ces contradictions,

bref, il n'aura ressemblé à aucun autre mouvement revendicatif né à ce jour. La multiplicité des attitudes également est à relever : car, si à Callac les Gilets Jaunes ont été, dans leur très grande majorité, très responsables, ce ne fut pas le cas partout en Bretagne et dans les villes.

Je ne parle pas des casseurs, ou des extrêmes politiques aux aguets pour les récupérer, mais bien de Gilets Jaunes lambda, entraînés, débordés par la violence de groupe, qui se livrent à des dérapages qu'ils condamneraient par ailleurs.

Ce qui m'a le plus interpellée, pendant ces semaines, a été le refus du dialogue, et l'acceptation tacite de la violence, car : «si l'on ne casse pas, on n'est pas écouté» je l'ai entendu, de vive voix.

De fait ce mouvement est «horizontal» caractère unique, étayé par les réseaux sociaux qui ont véhiculé l'information, la colère, cimenté la mobilisation à très grande vitesse. Caractère horizontal, car il n'y a pas de représentants acceptés ; ceux qui se sont proposés ont même été menacés de mort s'ils rencontraient le Président Macron.

Les Gilets Jaunes ont donc rejeté toute verticalité vers le sommet de l'Etat. Il semblerait qu'aujourd'hui ils évoluent.

L'élue que je suis est légaliste : je reconnais le résultat des votes, car je le rappelle, le vote universel est un droit, acquis de haute lutte, mais aussi un devoir. En France, chacun s'autoproclame « le Peuple ». Mais le peuple d'une démocratie s'exprime dans les urnes, selon des calendriers précis.

J'ai entendu : «nous sommes 65 millions de Français, il y aura 65 millions de revendications». Je n'oublie pas qu'il y a aussi 65 millions de sélectionneurs pour l'équipe de France de Football !

Je ne vais sans doute pas me faire que des amis, mais un éditorial est un écrit très personnel. Donc, je ne peux pas cautionner, et les Gilets Jaunes de Callac le savent pour en avoir discoursé ensemble, je ne peux pas cautionner les exigences de démission du Président et de dissolution de l'Assemblée Nationale.

Par contre, dans les listes de doléances et de propositions parfois très contradictoires, certaines me semblent vraiment intéressantes, comme la reconnaissance du vote blanc et une loi électorale plus juste.

Quant aux mesures sociales et économiques, les réponses sont extrêmement techniques et pas noires ou blanches.

Nous aussi, les élus locaux nous avons à réfléchir à l'accessibilité et l'aménagement de notre territoire. Ce que nous faisons à Guingamp-Paimpol-Agglomération dans l'élaboration du Projet de Territoire et du Plan Local d'Urbanisme.

Nous sommes le 17 décembre ; les familles vont se rassembler, passer des moments chaleureux ensemble. Après cet éditorial peu ordinaire, adapté à une situation peu ordinaire, je souhaite un climat apaisé, et à vous toutes, à vous tous, Bonnes Fêtes de Fin d'Année et Bonne Année.

Bloavezh Mat.

ECOLE



A la rentrée, nos deux écoles, primaire et maternelle, se sont regroupées. Nous n'avons donc plus qu'une école, école élémentaire, sous la direction de monsieur ROUSSET. Cette rentrée scolaire 2018-2019 s'est bien passée avec une baisse de nos effectifs, 134 élèves contre 141 l'année dernière.

L'école compte six classes. Ces dernières sont réparties de la façon suivante :

- Mme MARGUERITE et M. AUBRY pour la classe bilingue.
- Mme BESCONT pour la classe de toute petite section (TPS) et de petite section (PS).
- Mme LACHEVER pour la classe de moyenne section (MS) et de grande section (GS).
- Mme MAHE, M. ROUSSET et Mme GUENEUGUES pour la classe de CP/CE1.
- M. GUIZOUARN et Mme TESSIER pour la classe de CE2/CM1.
- Mme MARREC pour la classe de CM1/CM2.

D'autre part, les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu.

Le taux de participation a été de 44,7% contre 28,9% en 2017.

Les parents élus en qualité de titulaires sont :

- Mme GUILLERM Sylvie pour la classe bilingue.
- Mme LE FLOCH Céline pour la classe de toute petite section (TPS) et de petite section (PS).
- Mme RAFIGNON Angélique pour la classe de moyenne section (MS) et grande section (GS).
- Mme DOLO Marina pour la classe CP-CE1.
- Mme LE BIGOT Nadia pour la classe de CE2-CM1.
- Mme LE CUN Stéphanie pour la classe de CM1-CM2.

Les parents élus en qualité de suppléantes sont :

- Mme LE LAY Alexandra pour la classe de TPS-PS
- Mme HERMKENS Sonia pour la classe de CE2-CM1
- Mme ROLLAND Nathalie pour la classe de CM1-CM2

Ils sont élus pour vous représenter, n'hésitez pas à les contacter.

De plus, cet été, plusieurs travaux ont été effectués. La garderie a été repeinte par des jeunes en rupture scolaire, encadrés par deux animateurs de l'association BEAUVALLON et d'un agent technique de la ville de Callac. Ce chantier a permis à ces jeunes de s'investir dans un travail en vue d'une réinsertion sociale et d'être normalement rétribués. Deux classes ont également été rafraîchies entièrement. Tout le marquage au sol des jeux de la cour des primaires a été refait. La cour de la maternelle a été bitumée et un nouveau jeu à été acheté. Ce dernier sera installé au printemps. Tous les vélos, draisiennes, tricycles du parc de la maternelle ont été révisés, de la pédale aux roues en passant par la transmission. Ils ont aussi été repeints. On dirait des neufs. Merci à notre agent. Nous restons attentifs aux demandes de l'équipe pédagogique. Nous remercions les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et les cuisiniers qui participent au bien-être des élèves.

**Pour finir, notre école n'ayant pas de nom,
nous vous invitons à déposer dans une urne
à la mairie ou à l'école vos suggestions du 01 au 14 février 2019.**



SOMMAIRE

- Pennad-stur p. 2
- Editorial p. 3
- Sommaire p.4
- Ecole p.4
- EHPAD p.5
- Urbanisme p.6
- SIAEP p.7
- Comice agricole p.8
- Concours chevaux p.9
- Fleurissement p.10
- Animation p.10
- Quelques images p.11
- Vie associative p.12 à 18
- Les reconnaissez-vous ? p.19
- Passion Callacoise p.20-21
- Infos diverses p.22-23
- Mots mêlés p. 24
- Etat civil de l'année 2018 p.25
- Contacts utiles p.26
- Les avez-vous reconnus ? p.26
- Calendrier Manifestations p.27
- Comptage des oiseaux p. 28



EHPAD

EHPAD de la Verte Vallée



Les conditions d'admission

Notre EHPAD de la Verte Vallée (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) est un établissement qui peut accueillir 121 personnes en hébergement permanent en chambre seule et une personne en hébergement temporaire.

Quelles sont les conditions d'admission ?

I) HEBERGEMENT PERMANENT

Pour commencer, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription qui est retirable à l'EHPAD ou téléchargeable sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17461>. Il vous sera demandé de rapporter à minima les deux volets administratifs (identité, coordonnées des enfants ,personne de référence à prévenir...) et médical (rédigé par votre médecin traitant) dûment remplis lors du rendez-vous qui vous sera

fixé par l'établissement. À cette occasion, l'inscription se fera selon deux possibilités :

- sur la liste prioritaire : en urgence après une hospitalisation ou si le maintien à domicile devient très difficile.
- sur la liste de précaution : si l'entrée en structure n'est pas envisagée dans l'immédiat ni même dans l'année. Il est alors recommandé de faire chaque année une déclaration de maintien (ou pas) sur cette liste de précaution.

De la même façon, s'il y a une évolution de la dépendance ou une aggravation de l'état général, il est nécessaire de le signaler au plus vite à l'EHPAD et de refaire un nouveau volet médical pour un passage sur la liste prioritaire.

Par la suite, si une place se libère, l'infirmière coordinatrice vous contacte et convient d'un rendez-vous pour une visite de pré-admission à votre domicile. Votre décision doit être rapide et l'admission se fait dans la semaine.

II) HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'hébergement temporaire peut être sollicité dans plusieurs circonstances : en période de transition en sortie d'hôpital avant un retour à domicile, pour une période de répit pour les familles qui assurent le maintien à domicile, pour une

préparation à l'entrée en structure...

Il convient alors de remplir le même dossier administratif et médical que pour l'hébergement permanent et de définir une période de séjour qui peut aller jusqu'à deux mois par an, en une fois ou fractionné. Aucun critère de dépendance n'est demandé.

La chambre d'hébergement temporaire est identique aux autres chambres, spacieuse (30m²), meublée et avec salle de bain individuelle.



Contact : EHPAD Verte Vallée
tél : 02 96 45 51 63



Urbanisme

Les travaux dans la Commune



Salle de KERBUANNEC

Mise en place de l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Coût :

- Maçonnerie : Entreprise Guern 6 500 €
- Garde-corps : Entreprise Artimen 6 000€

Travaux à l'école

Remplacement de l'enrobé de la cour maternelle et installation de structures de jeux (mise en place prévue au printemps).

Coût :

- Enrobé : Entreprise EUROVIA 14 500 €
- Structures de jeux : Entreprise Altad Diffusion 5 200 €



Travaux de Peinture à l'école en chantier contrepartie

Association Partage et Emploi

Coût :

- 1 600€ + coût de la peinture.

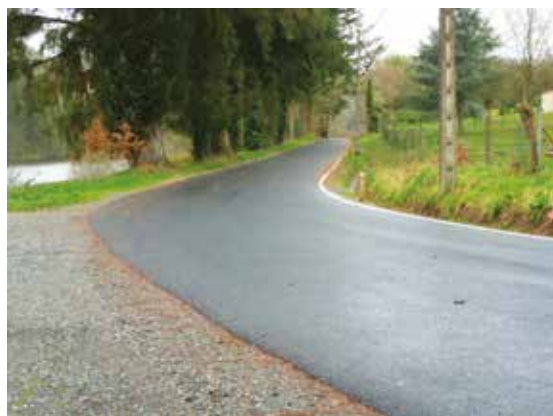


Travaux de voirie

La commune a reconduit pour l'année 2018 le «point-à-temps» automatique sur 4 kms environ et effectué 3 kms d'enrobé à chaud (route du plan d'eau, Poulbic et Restellou). Le calage a été effectué par la Communauté d'Agglomération.

Le «point-à-temps» a été effectué par l'entreprise EUROVIA et l'enrobé par la Société PIGEON.

- **Coût** total y compris le calage : 85 000€





SIAEP

Le SIAEP de l'Argoat prend ses dernières décisions



Les élus lors de la sortie de la réunion, rejoints par Monsieur Jean-Yves Philippe, Président du Syndicat d'Eau du Kreiz Breizh.

Vendredi 30 novembre 2018, avec une certaine émotion, Monsieur Robert Le Moigne Président du Comité Syndical de l'Argoat, après une vingtaine d'années à sa tête, ouvrait la séance.

Présentation des travaux 2018, propositions des investissements 2019 : à l'unanimité, approbation des statuts du nouveau Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat.

La fusion au 1^{er} janvier 2019 du syndicat de Callac-Argoat et du Syndicat du Kreiz Breizh crée une nouvelle entité : le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh-Argoat (SMAEPKBA). Son siège est fixé à St Nicolas du Pélem.

Le Président remercie le personnel administratif de la Municipalité de Callac pour l'excellente collaboration durant toutes ces années.

En effet, la loi NOTRe incite fortement les collectivités à se regrouper afin d'optimiser leur gestion et leur efficacité de fonctionnement et les deux syndicats avaient les mêmes caractéristiques techniques.

Le SIAEP de l'Argoat étant à cheval sur deux Intercommunalités, il avait la possibilité de ne pas intégrer le dispositif mis en place par GP3A au 1^{er} janvier 2019. Il regroupait (usine de production et de potabilisation d'eau) les onze communes de l'ancien canton de Callac, mais aussi les deux communes de Trémargat et Peumerit Quintin, membres de la CCKB.

Problématiques Centre Bretagne

Le choix du SIAEP de l'Argoat s'explique par sa volonté de continuer à travailler avec Kerne Uhel, et la possibilité d'une meilleure gestion du prix du mètre cube d'eau. En effet, la problématique du Centre Bretagne dans son ensemble est d'avoir beaucoup de kilomètres de réseau et peu d'utilisateurs.

Monsieur Vincent Le Meaux, Président de GP3A n'a pas fait obstruction à ce choix, précise Alain Prevel, vice-président de SIAEP de l'Argoat.

Gestion de l'eau et des risques d'inondations.

Révision du schéma directeur du bassin LOIRE-BRETAGNE

Consultation du public en mairie du 02 novembre 2018 au 02 mai 2019.

Le dossier est à disposition.

Comice agricole : un grand cru

Callac organisait cette année le comice agricole cantonal. Il y revient tous les 11 ans.

Nos voisins de Lohuec avaient mis la marche très haute l'an dernier en proposant un comice de grande qualité.

Qu'à cela ne tienne, il fallait que celui de Callac soit à la hauteur et il l'a été.

Ce 25 août, le temps était de la partie et les visiteurs nombreux.

Petits et grands ont pu contempler de

belles bêtes : des bovins, des chevaux, des alpagas, des volailles et même des abeilles.



Côté animation, en plus des concours de chevaux et de bovins :

- Une exposition de matériels agricoles neufs et anciens
- Une ruche pédagogique présentée par Alain Savidan
- Une démonstration de tressage de cordes par Jean-Emmanuel Le Bastard
- Des baptêmes en Quad
- Des balades à poney
- Un labyrinthe de maïs dans une parcelle voisine appartenant au Gaec de Lestréménal



Palmarès du Comice

Prix de championnat

Meilleure mamelle jeune (1^{ère} et 2^{ème} lactation)

- 1 2698 EARL de Derlach
- 2 3523 GAEC de Lestréménal

Prix de championnat de la section

2665 EARL de Derlach

Prix de championnat adulte (plus de 3 lactations)

0037 GAEC de Pors Clochet

Meilleure mamelle : 2080 EARL de Derlach

Prix de la meilleure laitière

2080 EARL de Derlach (5 lactations moyenne 21,92 kg par jour de vie)

Prix d'ensemble

EARL de Derlach

Grande championne du comice

0037 GAEC de Pors Clochet

Dans le labyrinthe, Catherine Rolland avait organisé un concours de reconnaissance de graines qui a connu un vif succès, puisque pas moins de 340 personnes y ont participé en moins d'un mois.

Résultat du concours de graines

- | | | |
|-------------|---------------|-----------------------|
| 1. Orge | 6. Avoine | 11. Ray grass |
| 2. Sarrasin | 7. Phacélie | 12. Tournesol |
| 3. Féverole | 8. Colza | 13. Pois protéagineux |
| 4. Lin | 9. Seigle | 14. Maïs |
| 5. Blé | 10. Triticale | 15. Coco de Paimpol |

Rendez vous l'an prochain à Bulat-Pestivien

Concours départemental de chevaux



Concours départemental des chevaux de 18 mois le samedi 6 octobre. C'est sous une pluie incessante qu'a eu lieu le concours départemental des chevaux de 18 mois, organisé par la Société Hippique de l'Argoat, dont le siège est à Callac, la cité de Naous.

Qu'à cela ne tienne ! Plus de cinquante équidés étaient présents sur le terrain près de l'ancienne école Saint Laurent.

De magnifiques spécimens ont été présentés au public lors des différents concours.

Merci aux éleveurs pour leur passion et leur patience.



Le palmarès est le suivant :

Pouliches postières :

- 1^{ère} Hirondelle de la croix à Roland Le Cam de Lanrivain
- 2^e Heol du Brizard du Gaec des Quatre Chemins de Plounévez-Quintin.

Pouliches trait :

- 1^{ère} Huda de Quérou à Valérie Bronnec de Plounévez-Quintin
- 2^e Hermine de Kerza de l'EARL de Kerza de Plélauf
- 3^e Hyppi de Quérou à Valérie Bronnec de Plounévez-Quintin.

Mâles postier :

- 1^{er} Hélios de Kerza de l'EARL de Kerza de Plélauf
- 2^e Halto de Bernard Le Cam de Ploumagoar.

Mâle trait :

- 1^{er} Hiver de Penhouet du GAEC Le Louargant de Plouguernével
- 2^e Happy de Quérou de Valérie Bronnec de Plounévez-Quintin
- 3^e Hercule de Kergreis de Roland Le Cam de Lanrivain.



Palmarès du concours d'embellissement des Villes et Villages



Catégorie : Potagers fleuris

1^{ère}: Céline Le Jeanne

Catégorie : Petits jardins, surface < 1 000 m²

1^{er} : Michelle & André Guégan

2^{ème}: Alice & Gilbert Guénégou

3^{ème}: Annick & Joël Le Bris

Catégorie : Grands jardins, surface > 1 000 m²

1^{ers} exaequo : Marie-Claire Le Quéré
Danielle Guénégou

Catégorie : Très petits jardins : façades, balcons, cours, terrasses, murs ...

1^{er} : Pierre Le Guen

2^{ème} : Marie Guezno

3^{ème} : Jeannick & Germain Corbel

Coup de Cœur : Christiane Le Provost

Diplôme fleurissement

Espaces Verts de la Ville
EHPAD

Fête du 14 juillet

Une belle journée concoctée par la municipalité a eu lieu à l'espace Kan An Dour, ce samedi 14 juillet.

Cette journée festive entièrement gratuite a connu un vif succès.

Dès le début de l'après-midi, le sculpteur Mich Mao a déambulé avec le public dans les rues de la ville. Il a présenté ses œuvres en exposition, dispersées un peu partout, du plan d'eau à Botmel en passant par la maison de l'épagnoul, et a répondu, en toute simplicité, aux nombreuses questions pertinentes posées par les badauds.

Le clown Kawit était aussi de la partie, enchaînant les blagues tout au long de l'après-midi.

Puis, pour les petits et les grands, le spectacle de Chocolat, le clown, fut très apprécié.

Comme l'an dernier, le quatuor Ponticelli s'est produit devant un public attentif, interprétant des œuvres classiques ou moins classiques.

Kawit était toujours présent et n'a pas réussi à les déstabiliser malgré tous ses efforts.

Puis place à la danse avec le traditionnel fest-noz organisé par l'association Melrose.

Petite pause vers 23h pour le feu d'artifice tiré par Bretagne-Pyro sur le plan d'eau. Ce spectacle pyrotechnique a fait l'unanimité. Au son puissant de musiques de film, les tableaux se sont enchaînés à un rythme impressionnant.

Et enfin, la soirée s'est terminée par le bal disco, toujours proposé par Melrose.

Rendez-vous le 14 juillet 2019 pour une nouvelle fête.



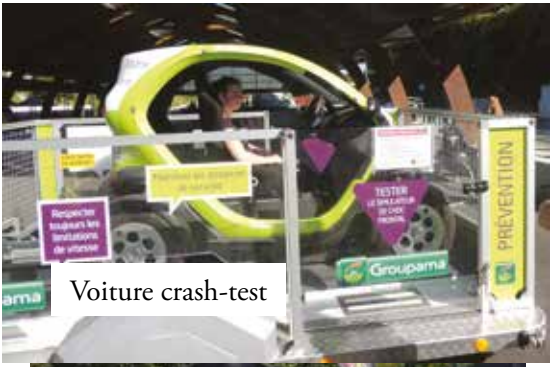
Quelques images...



Le sapin des Gilets Jaunes



KBE
Féminine



Voiture crash-test

Journée sécurité proposée par l'Agglomération



Remise des diplômes du concours d'écriture organisé par Callac Culture

Le centre communal d'action sociale (CCAS) organisait, dimanche 25 novembre à la salle des fêtes, le repas réservé aux personnes de 70 ans et plus de la commune. 250 convives se sont déplacés pour le repas servi par Bruno Charles et son équipe. Le repas était animé par John à l'accordéon et les volontaires ont pu chanter ou raconter des histoires.





Vie
Associative

Les Amis de Pont ar Vô



Dans le cadre de sa mission de sauvegarde du petit patrimoine, l'association s'est attelée à nettoyer le réservoir et la prise d'eau qui alimentaient la gare.

La ligne de chemin de fer Carhaix-Guingamp-Paimpol a été ouverte en 1896 en voies métriques (largeur 1 m.) puis modifiée en 1948 pour passer aux normes SNCF soit 1,314 m.

Jusqu'aux années 60 environ, la vapeur était l'unique propulsion des trains. Chaque gare devait pouvoir alimenter les locomotives en eau par des grues hydrauliques reliées à un réservoir. A Callac il y avait 2 grues.

Le réservoir de Callac se situe entre l'impasse Jean Connan et la rue de Kermabilias.

Il a une capacité d'en-

viron 180 m³. La prise d'eau se faisait au niveau du ruisseau du Costang près du chemin de randonnée des 3 rivières, entre Pont ar Vô et Lestréménal, 50 m en amont de l'ancien lavoir de la gendarmerie.

La conduite longe le chemin de randonnée, traverse la rue de Pont ar Vô et suit le ruisseau jusqu'à la rue du Peulven. A 50 m de la rue du Peulven se trouve une vanne de vidange. Ensuite la conduite suit la route vers la rue Traversière puis la route de Kermabilias jusqu'à la citerne.

Cet ouvrage fait partie du patrimoine économique et industriel de notre cité. Il convient de le conserver pour le transmettre aux futures générations.

L'association remercie sincèrement Monsieur Yves Prigent et l'association des chemins de fer des Côtes du Nord à Saint-Brieuc pour leur aide.

L'association recherche tous documents ou photos concernant ce sujet. Vous pouvez contacter la mairie.



Contact : Michel RIOU
tél : 06.08.73.48.45

Comité des Commerçants & Artisans



Le nouveau comité des Commerçants et Artisans de Callac se compose de

Présidente : Régine Fercoq - Armor Vêtements

Secrétaire : Pauline Le Guenniou - INAO Chaussures

Secrétaire adjointe : Audrey Minez - Casino

Trésorière : Anne Pigeon - Intermarché

Trésorière adjointe : Myriam Bernard - Artimen

Membre du bureau :

Dominique Leleu - Les Marronniers

Président d'honneur : Francis Guillerm

Le comité organise deux quinzaines dans

l'année, une au printemps et une en hiver. Les numéros gagnants peuvent être consultés chez

les commerçants et artisans, à la mairie et sur le site internet de la commune.

Les week-ends en fête connaissent également un vif succès ainsi que d'autres événements importants en juin et décembre.

« La Pierre le Bigaut, Mucoviscidose »



608 000€. C'est la collecte réalisée en 2018 par l'association «La Pierre LE BIGAUT, mucoviscidose»
Ces 608 000€ vont permettre de financer **21 projets de recherche sur la mucoviscidose, d'aider le centre de transplantation thoracique de Nantes et d'apporter une aide à la qualité de vie des patients hospitalisés dans les CRCM Bretons.** (Centre de Ressources et de Compétences de la Mucoviscidose)
L'association remercie chaleureusement l'ensemble de ses **bénévoles, partenaires publics et privés et participants.**



En 2019, on continue à lutter contre la mucoviscidose

RANCO MUCO, dimanche 28 avril 2019 à Belle-Isle-en-Terre



PLB MUCO, samedi 29 juin 2019 à Callac

LANGUEUX MUCO, dimanche 8 septembre 2019 à Langueux



Que vient l'espoir !

Venue de la nuit des temps, la mucoviscidose a laissé dans son sillage douleur et chagrins. Les enfants au « baiser salé » étaient, pendant des siècles, porteurs d'une malédiction qui ne leur laissait aucune chance.

Ecrite en noir, la maladie a fini par se laisser approcher, ennemie intime, et pourtant ennemie publique. Rendre publique cette maladie : quelle victoire sur l'ignorance, sur l'indifférence, sur la peur ! Il en faut de l'opiniâtreté pour sortir de l'ombre une bête hideuse, monstrueuse, qui arrache à la terre ses plus belles fleurs.

Ecrite en rouge, la mucoviscidose gagne son combat et l'emporte, encore et encore... Mais des forces se liguent, des énergies s'assemblent en un combat toujours très âpre. Sa vigueur surprend toujours et pourtant... elle recule un peu.

Ecrite en lettres de sueur des chercheurs et soignants, elle prend une autre dimension : la malédiction laisse la place à l'explication, l'ignorance à la recherche, la peur cède le pas à la rage de vaincre. Des milliers d'hommes et de femmes captifs d'un mal inexplicable s'en remettent au génie des chercheurs, des médecins. L'infiniment petit se révèle, ironique, et continue à emporter des vies. Comment est-ce possible ? Le doute, l'espoir, le découragement habitent nos vies.

Ecrite en vert, la mucoviscidose est placée sous le signe d'un espoir indéclinable. Espoir, maître-mot de la dernière décennie de ce siècle, viendras-tu mettre un terme au «baisé salé», viendras-tu ouvrir la porte au bonheur de la vie toute simple ? Nous y croyons très fermement. Cet espoir est fondé dans la lutte de ceux qui s'attèlent à la conquête à nos côtés. Quelle œuvre, quelle victoire que celle que nous voulons voir demain ! Le mirage n'est plus mirage, la réalité reste réalité. Donnons corps au mirage pour qu'il devienne victoire sur la réalité.

C'est notre action, c'est notre ambition.

C'est notre générosité, c'est notre efficacité.

C'est notre réalité, elle deviendra notre victoire, votre victoire.

Bernard Laurent, Délégué régional de l'AFLM. (Publié dans le télégramme le 15 novembre 1990).

Texte lu le soir du bilan de la PLB



Vie
Associative

Callac Culture



Callac
Culture

Programme 2019

Dimanche 17 février, Concert de la Saint Valentin :

«La FOLLE ESCAPADE, de la Belle époque aux Années folles» **concert-cabaret** par la Cie Kantara. **Le concert se déroulera salle des fêtes à 16 h.**

Semaine culturelle du samedi 17 au 25 août

Samedi 17 & dimanche 18 août **INNOVATION**

Un salon d'artistes et de créateurs, pris en charge par Catherine Sinclair et Marie Renée Cazabon. Le salon accueillera les artistes locaux, et voisins, après réception de dossiers de candidature.

du 17 au 24 août **Exposition à la bibliothèque**

Lundi 19 août **Cinéma**, sous la responsabilité de la Belle Equipe

Mercredi 21 août **Conférence historique** à 20 h salle de la bibliothèque

Jeudi 22 août **Randonnée/Visite** de Callac ou de ses environs avec le conférencier de la veille

Samedi 24 août **Salon du livre et concours d'écriture** sous la responsabilité de Michel Priziac et Luciano Proia

Dimanche 25 août **Concert de clôture de la semaine culturelle** : Le Duo « Ah je ris... », Manuela Leconte et Vincent Bénard dans un concert-cabaret «à la carte»

Contact : Roger Cazabon 02 96 45 02 81
ou cazabon2002@yahoo.fr

Société Communale de Chasse



Suite à la décision de Stéphane PIQUET de se retirer de la présidence de la Société Communale de Chasse (cf bulletin 2018), c'est désormais son père, Jean-Claude PIQUET qui a accepté d'assumer la responsabilité de diriger les nemrods callacois.

Le nouveau bureau de l'association est composé de Jean-Claude PIQUET (président), Didier OGEL (vice-président), Alain GUEZNO (trésorier), Julien Quémener (trésorier adjoint),

Marc LE JEAN (secrétaire), Thierry NOHAIC (secrétaire adjoint).

Avec l'aide des services techniques de la ville et afin de bénéficier d'un rendez-vous de chasse convivial, les chasseurs ont entrepris cette année de procéder à la rénovation (isolation, étanchéité, peinture) de la cabane située à l'espace Kan an Dour et mise à leur disposition par la municipalité.

Au mois d'avril, la société communale de chasse organise une matinée éco-citoyenne de ramassage des déchets recyclables abandonnés sur le bord des routes et chemins de la commune. Cette opération est ouverte à tous les usagers de la nature (chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cyclistes).

Contact : Jean Claude PIQUET
Tél : 06 04 13 31 45

ACLICS

Depuis 2016, l'ACLICS propose des cours de yoga à Callac dans la salle de théâtre.

Le yoga est une discipline originaire de l'Inde où le pratiquant œuvre pour réunir les différents aspects de son être – physique, psychique et spirituel.

Cette année, des cours de «yoga calme» ont lieu à 10 h les samedis matins en temps scolaires. De l'éveil corporel et sensoriel par posture et mouvements, des exercices de respiration et de méditation, chants et mantras... tels sont les éléments qui composent ces séances.

Le yoga calme s'adresse à ceux qui cherchent une activité douce tournée vers une écoute intérieure.

Le cours sont assurés par Momo Miyaguchi et comptent une dizaine d'inscrits.

Elle donne également des cours de yoga dynamique à Duault les jeudis soirs et intervient une fois par an avec le club callacois de lancer de couteaux, Lanserien Kontili Breizh, pour booster leur préparation à leurs compétitions.



Pour plus d'informations : 07 61 42 25 03 momo.duault@gmail.com

Ou suivre sur Facebook : www.facebook.com/momoco.bretagne/

Le Secours Populaire Français

« Il n'y a pas d'Humanité sans Solidarité »

2018 s'achève et le Secours Populaire se prépare à poursuivre ses activités pour l'année 2019. Animée par des bénévoles, le sens de cette association est la Solidarité !

Le comité local, situé dans les locaux de la rue Louis Morel à Callac, reçoit tous les 15 jours, le mercredi de 13h30 à 16h30, les personnes qui lui font appel pour une aide alimentaire. En cas d'urgence le comité peut intervenir et est appelé à le faire dans l'intervalle des jours d'ouverture.

En période estivale, le comité a participé à la mise en place de séjours de vacances dans des caravanes appartenant au Secours Populaire sur le plan départemental. Des familles du canton ont pu en bénéficier et une douzaine d'enfants, accompagnés par des bénévoles de Callac ont pu également profiter d'un après-midi au centre aquatique de Bégard, et d'une journée au zoo de Trégomeur.

Pour que nos familles avec leurs enfants, puissent fêter Noël, elles recevront un colis spécial et chaque enfant jusqu'à 12 ans aura un jouet neuf.

Pour faire face à toutes ces actions, il faut que le comité dispose de moyens. L'aide alimentaire est la base de notre activité : par la fédération départementale, nous recevons des produits provenant de la dotation européenne, mais le comité doit acheter beaucoup de denrées alimentaires sur son propre budget. Nos finances découlent des subventions des communes, des dons de particuliers et du produit de la vente d'articles divers qui nous sont remis par des personnes sensibles à notre action. La vente de ces articles constitue une part importante de notre budget. Tout cela est possible grâce au travail des bénévoles qui trient et rangent ce qui peut être proposé à la vente à bas prix tous les 15 jours, lors de l'ouverture du vestiaire. A ces recettes s'ajoute le stand du marché de Noël et une association locale de boulistes organise chaque année un concours en notre faveur.

Pour terminer ce communiqué, nous remercions infiniment deux personnes qui ont été à l'initiative de notre comité local et qui après de très nombreuses années de présence et d'investissement personnel ont décidé de «passer la main»

**Merci Denise
Merci Suzanne**

Le comité local

**Contact : 02 96 48 13 68
ou 06 29 25 30 13**

Argoat Judo Club



Le club compte 40 adhérents au judo, 12 à la gym-môme, 46 à la gym du jeudi et 38 à la zumba. Un nouveau bureau a été élu : la présidente Mme Collin Stéphanie, la secrétaire Mme Rebecca Chevalier, la trésorière Mme Willett Danielle et des membres actifs.

Nous avons pour projet une première remise de grade ainsi qu'un arbre de Noël avec des cadeaux du



Père Noël pour les enfants de la gym le mercredi 19 décembre, ainsi qu'un pot pour la gym et la zumba pour fêter la fin de l'année. Nous allons organiser un tournoi au gymnase Albert Monfort le samedi 19 janvier avec pas loin de 150 judokas. Tout au long de l'année les judokas participeront à différentes compétitions dans tout le département. Fin juin aura lieu la deuxième remise de grade des judokas. Nous voudrions aussi remercier tous les judokas et leurs parents qui nous représentent dans les différentes compétitions pas toujours très proches.

Merci à tous les adhérents pour leur participation, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous aident de toutes les façons. Et merci à Sandra Melguen qui assure tous ces cours avec un grand dynamisme et une envie de partage.

Le BUREAU.

Contact : Stéphanie Collin : tél. 06 31 91 39 75
mail : collin.collodoen@orange.fr

Le Secours Catholique



L'équipe de cinq bénévoles du Secours Catholique de Callac vous accueille à la Salle Kerbuannec de Callac, rue Kerbuannec.

le **mardi** et le **jeudi matin** de 9h à 12 h

Permanence téléphonique du mardi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Ce lieu d'accueil a pour objectif de vous aider dans vos démarches administratives et dans votre recherche d'emploi. Dans quelques temps nous disposerons d'un accès gratuit à internet afin de vous aider dans vos démarches (CAF, CPAM, déclaration d'impôts...). Notre lieu d'accueil est un lieu de vie, d'écoute et de fraternité ouvert à tous. Nous proposons à chacun **un accompagnement individualisé dans la plus stricte confidentialité.**

Actuellement nous accompagnons quinze familles. En 2018 nous avons apporté des aides financières à huit familles essentiellement pour faire face à des dettes Energie.

Nous intervenons sur les communes de Callac, Plusquellec, Calanhel, Carnoët, Lohuec, Plourac'h, La Chapelle Neuve, St-Servais, Duault, Peumerit-Quintin, Bulat-Pestivien, Maël-Pestivien, St Nicodème, Loc Envel, Locarn.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour nous rejoindre. N'hésitez pas à venir nous voir pour prendre le café de la fraternité et faire connaissance, nous faire part de vos idées et de vos envies, nous sommes là pour vous et nous avons besoin de vous.

Contact : Tél : 06 31 55 56 96
email : caritascallac@gmail.com
Site internet : <http://caritascallac.monsite-orange.fr>

L' Association Des Amis



L'Association Des Amis propose de nombreux clubs entièrement gratuits après adhésion (20€ pour un adulte, 35€ pour un couple, 45€ pour une famille, 10€ pour les jeunes) : Club franco-britannique, Chorale, Club Peinture, Club Jardinage, Club Photo, Club Sorties locales, Club Randonnée, Club Gourmandise et Groupes de Conversation anglaise.

Seule activité pour laquelle une petite contribution supplémentaire est demandée : le Club de Tir à l'Arc (25€ la première année, 10€ la deuxième année, gratuit par la suite), ouvert aux adultes et aux jeunes de 11 ans ou plus.

Des cours de français et de conversation française sont aussi proposés aux anglophones pour faciliter leur intégration dans la vie locale.

Le double objectif de l'Association Des Amis est de proposer des activités de loisirs à ses membres et de faciliter les contacts entre français et anglophones et donc, outre les clubs, des événements sont proposés régulièrement pour des rencontres conviviales : repas, cochon grillé, après-midi ou soirées quizz, bourses aux livres, concerts, expositions par exemple.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement vous renseigner, n'hésitez pas.

Contact : Présidente Catherine Sinclair
mail : catherine_sinclair@orange.fr
tél. 02 96 45 95 94

E.M.A - Enseignement Musical et Artistique



g à d : **Présidente**, Joane Dacquay : **Secrétaire**, Florian De Faria : **Trésorière**, Sandrine Le Flem : Enseignant, «Dessin et peinture» Ramon Trusch.

En cette nouvelle année, l'école de Musique du Pays de Callac change pour «L'Association E.M.A. – Enseignement Musical et Artistique» en diversifiant ainsi ses propositions d'activités tout en continuant à développer les échanges multi-culturels.

Tous les cours ont lieu à la salle de l'école primaire, au 7 rue de l'Allée avec, notamment, Ramon Trusch enseignant le dessin et la peinture pour enfants et adultes le jeudi soir.

Pour tout renseignement :
<http://emacallac.e-monsite.com/>

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous encouragent de près ou de loin et qui savent l'importance de conserver notre tissu associatif local bigarré et bienveillant.

Belle année à toutes et à tous !
L'équipe d' «E.M.A.»



Vie
Associative

USC



Les U15 en compagnie de Karine Le Merrer, co-présidente & Christian Derrien, Entraîneur .

Cette saison a redémarré avec un effectif sensiblement identique à celui de l'an dernier. Chez les seniors, le nombre de licenciés a diminué alors qu'il est plus important en jeunes. Ceci est certainement dû à la victoire de l'équipe de France de football au Mondial de Russie, cet été. Le club s'en félicite malgré les difficultés que cela engendre. En effet, la présence de tous ces jeunes au club nécessite d'avoir des encadrants en nombre suffisant.

Un appel est lancé à toutes bonnes volontés qui souhaiteraient donner un coup main pour assister les responsables en place.

Renseignements au 06 73 82 34 11.

Côté résultats, ils sont satisfaisants pour l'équipe fanion mais plus difficile en équipe réserve qui souffre d'un manque d'effectif.

Par contre les résultats des jeunes sont très encourageants. Notons particulièrement l'invincibilité de l'équipe des moins de quinze ans en phase 1, qui compte pourtant de belles équipes dans son groupe (Pontrioux, Plouisy, Lanvollon...)

Le club est particulièrement fier de sa co-présidente, Karine Le Merrer, qui s'est vu remettre le trophée du CDOS* le 13 décembre dernier à la Maison Départementale des Sports de Ploufragan, pour son investissement sans compter au sein du club depuis 2012.

Sur la photo Karine en compagnie de Gérard Bléjean, vice-président chargé des sports et de la jeunesse au Conseil Départemental et de Rémy Femenia, président du district de football des Côtes d'Armor

**Comité Départemental Olympique et Sportif.*



Eostin Spered ar Yezh



Remise de diplômes de langue cornique

Le samedi 6 octobre, la mairie de Callac, avec Lise Bouillot maire, des élus, Ronan Tremel enseignant de cornique, et des membres de l'association Eostin Spered ar Yezh accueillèrent le Dr Ken George, venu de Cornouailles Britanniques, représentant le Conseil de la langue cornique, Kesva an Taves Kernewek, pour la remise du diplôme de langue cornique. Le Dr Ken George est écrivain, poète et l'auteur du grand dictionnaire de cornique (an Gerlyver Meur, 940 p).

Ont passé avec succès l'examen oral et écrit le 16 juin dernier, organisé à Callac : Gilles Pennec et Yannig Laporte de Quimper, Marie-Hélène Croizier de Ploumagoar, Claire Rakotozafy Rondel de Callac et Andrea Beswethrick de Saint-Servais.

Le cornique est la langue celtique du sud-ouest de la Grande-Bretagne, issue, comme le breton, du brittonique ancien. C'est la langue celtique la plus proche du breton, Tud Kallag en cornique se dit et s'écrit Tus Kallak. Des liens particulièrement forts liaient Bretagne et Cornouailles, où au XVI^e siècle les bretonnants étaient nombreux outre-Manche. Les guerres de religion les ont chassés. Disparu au XVIII^e siècle, le cornique connaît une renaissance soutenue depuis plusieurs décennies.

Lors de la cérémonie, des morceaux de musique bretons et celtiques ont été joués à la harpe par Sara Coënt, des chants traditionnels bretons présentés par la chorale animée par Joëlle Boquet, et Derek, débutant, a chanté en cornique un air célèbre, Rosenn Wynn (Rozenn Wenn en breton).

L'après-midi a été réservé à l'étude avec le professeur Ken George : écriture et prononciation de la langue, quelques points de grammaire et pour conclure : chants en cornique.

Les cours de cornique à Callac se présentent sous forme de sessions d'une journée deux fois par mois à la salle des fêtes. La méthode pour débutants a été traduite en breton par le Dr Ken George. Les cours sont gratuits et s'adressent essentiellement à des personnes connaissant le breton.

Contact au 02 96 45 94 38



Les reconnaissez-vous ?

Photo A : L'équipe de l'USC en 1993



Photo B : La section Basket de l'Amicale Laïque en 1997



Vous trouverez les réponses p. 26

Jean Jouannet -



L'an dernier, Jean Jouannet a reçu des mains du sénateur Yannick Botrel, la médaille des arts et lettres, et Lise Bouillot lui a remis celle de citoyen d'honneur de la ville de Callac.

J'ai voulu en savoir plus.

Tud Kallag : Tes amis, ta famille, tous réunis à la mairie en ton honneur, cela fait plaisir ?

Jean Jouannet : Oui, bien sûr et je remercie particulièrement mon ami, Titif Rouxel qui a fait toutes les démarches auprès du Sénat et

de la mairie pour que j'obtienne ces distinctions.

TK : Qui est Titif Rouxel ?

JJ : C'est mon ami, il était enseignant à Bourbriac et mon élève à la danse.

TK : Pour les quelques Callacois qui ne te connaîtraient pas, comment peux-tu te présenter ?

JJ : Je suis originaire de La Chapelle Neuve. J'ai vécu un drame à l'âge de 8 ans avec le décès de ma mère. Etant l'aîné d'une famille de 3 enfants, je me suis occupé de mon frère et de ma sœur, et me suis installé dans l'exploitation agricole aux côtés de mon père. J'ai épousé Josiane et j'ai eu deux fils qui m'ont donné quatre petits enfants que je chéris. J'ai pris ma retraite en 1997 et me suis installé à Callac.

TK : Tu ne dis pas tout, il paraît que tu avais des capacités à l'école ?

JJ : A l'examen de fin d'étude primaire, j'ai reçu le titre honorifique de premier du canton de Belle Isle et c'est une fierté. J'aurais bien aimé poursuivre des études mais la vie en a décidé autrement.

TK : Le travail à la ferme est très prenant, il y avait quand même une place pour les loisirs ?

JJ : Oui, le soir après la journée, je prenais des cours de théâtre et de danse bretonne. C'est avec l'Abbé Le Saint que j'ai commencé à danser. Il remontait le bas de sa soutane pour nous montrer les pas. J'apprenais rapidement et m'entraînais régulièrement lors des fest-noz qui étaient en vogue à l'époque dans notre Centre Bretagne.

TK : Et puis finalement c'est toi qui es devenu le professeur de danse ?

JJ : Effectivement, en 1996, j'ai remplacé au pied levé François Quéré, moniteur de danse à Callac, qui venait de décéder brutalement.



TK : Cela fait donc 22 années que tu enseignes bénévolement ta passion ?

JJ : Oui, j'assure des cours à Callac tous les mardis de 14h30 à 16h30, et le soir à Loguivy de 20h30 à 22h30.

TK : Mais je crois que tu vas également à Plusquellec ?

JJ : Le mercredi, c'est Bulat dans l'après-midi et Plusquellec, le soir.

20 ans au service de la danse



TK : Un retraité très actif qui aime partager sa passion et la transmettre ?

JJ : J'ai beaucoup aimé apprendre aux jeunes à pratiquer ces danses qui font partie de notre patrimoine. Pendant 10 années de 2004 à 2014, tous les mercredis matins, des enfants de 6 à 10 ans me retrouvaient à la salle des fêtes et je leur transmettais ma passion, pendant que les parents ou grands parents étaient au marché. Avec le retour de la semaine à 5 jours pour les élèves de l'école primaire, j'ai dû arrêter. J'ai alors accepté d'encadrer les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) au R.P.I. de Plourac'h pour les élèves de CM1-CM2.

TK : Mais dis-moi, Jean ! La country, ce n'est pas très breton ça ?

JJ : Non mais c'est de la danse aussi. J'ai animé de 2007 à 2012 deux groupes de danse country à plus de 100 personnes.

TK : Où as-tu appris ces danses venues d'outre atlantique ?

JJ : Chez moi, tout simplement en visionnant des vidéos sur internet. Après 5 années de pratique, j'ai décidé d'arrêter, car les meilleurs élèves étaient constamment à la recherche de nouveautés et j'avais du mal à suivre. Josiane trouvait que j'étais trop occupé et m'a demandé de lever le pied.



TK : Josiane, ton épouse, toujours présente dans les cours ?

JJ : Oui c'est la plus assidue et je la remercie d'être présente. Après la remise des médailles j'ai reçu une lettre très émouvante d'un couple d'élèves, Eric et Martine, qui rendait un hommage appuyé à Josiane, «fidèle assistante, sans laquelle aucune démonstration de pas ne serait aussi claire. Merci à elle pour son aide aussi efficace que discrète». C'est tellement vrai.



TK : Ton ami Titif prétend que tu maîtrises au moins 500 danses ?

JJ : Je n'ai jamais compté, mais il doit sûrement avoir raison.

TK : Je t'ai vu ce matin dans un groupe de marche, la danse ne te suffit donc pas ?

JJ : Eh non ! Je suis membre du club de randonnée de Plusquellec et je marche tous les lundis. Nous étions 77 ce matin !

TK : Je te remercie sincèrement, Jean, pour avoir accepté cette petite interview et te souhaite de continuer aussi longtemps que possible à partager tes passions et à transmettre la culture bretonne. Ne change rien, ta sympathie et ton sourire en disent long sur l'homme que tu es.



La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous

CMU complémentaire, aide médicale Etat, aide à la complémentaire santé, arrêt de travail, perte d'un proche, accident du travail, invalidité... Vous avez besoin d'aide pour gérer un dossier complexe ? L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous facilite la vie avec l'accueil sur rendez-vous !

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale.

Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Comment prendre rendez-vous ?

- par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel)
- en vous connectant sur votre [compte personnel sur ameli.fr](https://compte.personnel.ameli.fr)



Qu'est-ce-que AXEO ?

C'est un service de transport de proximité. Ce service permet à toute personne habitant sur le territoire de l'ancienne communauté de communes Callac-Argoat, de bénéficier du transport du point d'arrêt le plus proche de son domicile vers Callac.

Quel est le coût ? Ce service coûte 2 € la course, 4 € l'aller-retour.

Comment accéder à ce service ? Pour réserver sa course il suffit d'appeler le

02 96 92 93 43 ou par mail : tadaxeo@orange.fr.

N'hésitez pas à en profiter



Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- **Appelez les secours :**
 - 112 : Numéro unique d'urgence européen
 - 18 : Sapeurs Pompiers
 - 15 : Samu
- **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie

Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région

Un professionnel qualifié : plombier – chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations : - inpes.santé.fr - prevention-maison.fr - sante.gouv.fr - invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

DIVERSES



Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La Cpm va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre Cpm, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

- Par téléphone au 36 46
- Sur votre compte ameli : rubrique mes démarches / Déclarer un accident causé par un tiers

Principales informations relatives aux déplacements

- Pour le permis de conduire B, il faut une **acuité visuelle** d'au moins 5/10^{ème} pour l'ensemble des deux yeux.
- Les personnes mal entendants sont autorisées à conduire avec leur **dispositif auditif**.
- Les **chiens d'assistance** sont autorisés dans tous les transports en commun (parfois moyennant le prix d'une place mais sans surtaxe), lieux publics et locaux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative (loi du 11.02.2005) et dispensés du port de muselière (L211-30 du code rural).
- Une personne en **fauteuil roulant** manuel ou électrique doit circuler sur le trottoir comme un piéton, si le trottoir est adapté.
- Une personne atteinte d'une affection incompatible avec la conduite doit passer un **contrôle médical d'aptitude** auprès d'un médecin agréé par la préfecture.
- Le médecin de prévention peut **suspendre l'autorisation administrative de conduite** des véhicules de service pour un agent inapte.
- C'est au patient de **s'informer des risques liés à la prise de médicaments** pour adapter ses déplacements. Certains médicaments délivrés sans ordonnance peuvent provoquer la somnolence (se référer aux pictogrammes de danger).



L'unité éducation routière accompagne les personnes concernées par une régularisation du permis de conduire si le handicap est survenu après l'obtention du titre. Les questions sont à adresser à ddtm-si-er@cotes-darmor.gouv.fr



Rappelons que le stationnement est gratuit sur les places réservées aux détenteurs de la carte d'invalidité, grands invalides de guerre et grands invalides civiles (GIG-GIC). L'arrêt ou le stationnement par des non bénéficiaires correspond à un **stationnement gênant passible d'une amende forfaitaire de 135 €**, éventuellement d'une immobilisation ou mise en fourrière du véhicule (R417-11 du code de la route).

<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-routiere>



Jeu

Mots mêlés

Règle du jeu : Les mots à trouver s'affichent ci-dessous. Dans la grille, ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers. Une même lettre peut être utilisée dans plusieurs mots à la fois.

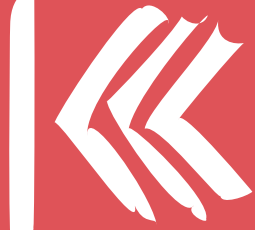
Une fois ces mots repérés, avec les lettres non utilisées réunies dans l'ordre normal de lecture, reconstituez le nom d'un endroit de Callac

L	E	M	T	O	B	A	S	T	I	L	L	E	A	R	C	E
A	S	Z	E	V	N	E	R	C	H	E	R	M	I	N	E	G
N	A	N	E	R	O	S	I	H	R	U	O	B	R	E	K	L
E	I	Z	T	R	A	P	O	R	E	R	U	T	L	U	C	I
M	L	T	S	A	L	I	L	E	V	U	E	N	A	O	U	S
E	I	R	T	C	E	E	U	V	E	E	I	S	L	E	L	E
R	B	E	A	L	D	R	O	E	R	N	P	B	L	P	A	S
T	A	G	O	E	I	R	A	N	E	I	E	R	A	G	B	A
S	M	U	G	U	K	E	R	B	U	A	N	N	E	C	E	R
E	R	I	E	M	U	E	R	K	Q	T	A	A	E	I	L	B
L	E	E	R	E	S	S	R	U	N	N	R	A	S	B	L	E
R	K	R	T	U	C	N	E	L	O	O	R	N	O	O	E	L
E	S	U	O	R	A	M	D	R	O	F	U	I	R	J	E	E
S	A	V	I	O	L	E	T	T	E	S	N	L	L	B	Q	L
T	I	B	U	I	S	S	O	N	S	V	S	U	E	K	U	O
E	C	I	F	F	O	G	E	L	O	U	E	O	M	B	I	T
L	A	L	E	U	Q	E	I	D	R	E	K	M	U	R	P	A
L	C	T	N	A	U	O	L	L	A	R	E	K	I	A	E	N
O	A	K	E	R	G	A	R	I	O	U	T	S	E	R	R	A
U	E	R	E	Y	H	X	U	A	V	R	A	T	N	O	P	N

ACACIAS
 ANATOLE LE BRAS
 ARC
 BASTILLE
 BKB
 BOTMEL
 BUISSONS
 CLEUMEUR
 CRENVEZ
 CULTURE
 EGLISE
 EVEN
 FONTAINE
 FOUR
 GARE
 HERMINE
 HYERE

ISLE
 JOBIC
 KERBOURHIS
 KERALLOUANT
 KERBUANNEC
 KERGARIEU
 KERGARIOU
 KERLOSSOUARN
 KERMABILIAS
 LA BELLE EQUIPE
 LE GOFFIC
 LESTREMENAL
 LILAS
 MAROUS
 MELROSE
 MOULIN
 NAOUS

NEUVE
 NOALEDIK
 PEN AR RUN
 PIERRE
 PLB
 PONT AR VAUX
 PRIMEVERES
 QUERE
 RAOUL
 RENAN
 REST
 RESTELLOU
 ROPARTZ
 TREGOAT
 TREGUIER
 USC
 VIOLETTES



Etat civil

Etat civil de l'année 2018

MARIAGES

15.09. FICHOU Benoît – LARHANTEC Lisa
15.09. MORO Yoann - GICQUEL Géraldine
04.08. GUERN Jordan - PHILLIPS Charlotte
05.05. LE MAGOARIEC Marie - MARINVILLE Grégory
06.01. LE PROVOST Anne Marie - MOYSAN Cyrille

NAISSANCES

21.01. FICHOU Sacha fils de Benoît FICHOU et Lisa LARHANTEC
19.02. GUILLOSSOU Pauline fille de Nicolas GUILLOSSOU et Claire POINSU
09.03. LE BROUSTER KERMEN Gabin fils de Sylvain LE BROUSTER et Audrey KERMEN
04.04. LE MILBEAU Aïna fille de Rodolphe LE MILBEAU et Sindy BOUCHEREAU
06.04. GOUBIN Emilia fille de Darren GOUBIN et Abigail JOHNSON
25.05. FOUCAT Séréna fille d'Anthony FOUCAT et Laetitia LE GUEN
04.06. LEGRAND Maïwenn fille de Frédéric LEGRAND et Fanny HAMON
26.06. CHAVY Noham fils de Stéphane CHAVY et Caroline LE MILBEAU
24.08. NAZE Lyah fille d'Eve NAZE
04.09. MOLYN Aegon fils de Xavier MOLYN et Jennifer BRAUX
25.09. JONCOUR Maxence fils de Marc JONCOUR et Katty PERRIN
17.09. MOONESAMY Louise fille de MOONESAMY Vanecha

DECES

11.01. LE BOUDER Marie Thérèse épouse MORVAN	01.08. AUDRAIN Denise Marie épouse LE GALL
12.01. GUILLERM Joël François Marie	07.08. BOUILLONNEC André Marie
13.01. MORRIS Garnett Charles	08.08. CAPITAINE Annick Marie épouse AUFFRET
24.01. LANCIEN Marguerite Françoise Marie	09.08. GESTIN Marie Monique épouse LUCAS
27.01. PARIS Célestine Jeanne Marie épouse FERCOQ	11.08. LE NAOUR Frédéric Pierre Marie
29.01. THÉPAULT Marcel Marie	13.08. POULLEN Josiane, Maryvonne
09.02. LORINQUER Marie, Françoise épouse RIOU	15.08. LE MILBEAU Bernard
12.02. THORAVAL Marie, Antoinette épouse COUZIC	27.08. FOLLÈZOU Yvonne Joséphine épouse LE GUERN
22.02. LE CAIGNARD Alice Marie épouse GUILLERM	31.08. LE BASTARD Yves Marie Eugène Joseph
24.02. LE GOFF Francine QUÉRÉ	31.08. PHILIPPE René, Elie
26.02. CHEVALIER Fabrice, Bertrand, Fernand	10.09. DINCUI Robert Marie Joseph
28.02. LE NAOUR Odette Marie épouse JACQ	14.09. YVON Colette, Jacqueline, Nicole épouse JAOUËN
03.03. KERMEN Joseph	15.09. LE MOIGNE Jean Baptiste
17.03. GAGOU Madeleine, Marie épouse QUEMENER	17.09. PRIZIAC Lucienne, Jeanne, Marie épouse LE BOULC'H
19.03. LE GAC Alice, Marie épouse LE BIHAN	18.09. FERCOQ Yves Marie
21.03. JAODOUR François	21.09. BOURBIGOT Yves Joseph Marie
27.03. GUILLERM Annick Louise Henriette épouse REINA	28.09. AUFFRET Anaïs Marie épouse QUÉLENN
27.03. DEVOILON Didier Marie Philippe Noël	08.10. TYDOU Arsène
12.04. BERTHOU Geneviève Marie épouse MILBEAU	09.10. LE ROY Jean-Pierre, François
16.04. COURTOIS Marie Joséphine	11.10. LUCIA Marie, Madeleine épouse MONFORT
20.04. LE MARREC Joséphine épouse LE PELLÉ	12.10. CRESTEY Dominique Jean Yves
02.05. LE ROUX Anaïs Joséphine épouse QUILLÉROU	16.10. MAGOAROU Léon Joseph Marie
12.05. LALLAURET Simone Marie épouse CZWIKLITZER	19.10. LE COANT Simone Maria épouse HENRY
29.05. LE BARS Armand	20.10. FORTUNÉE Christiane, Mauricette, épouse RUFFAULT
07.06. LE GALL Jeannine, Marie, Joseph épouse LE GODEC	23.10. LE GALL Marie-Thérèse épouse GUILLOU
14.06. MORET André Alphonse Henri	26.10. GUILLAUME Sonia, Nicole, Marie
18.06. LOSTANLEN Hélène Marie Louise épouse JOSSEIN	05.11. TOUPIN Jean, Yves
09.07. HENRY François	14.11. LE CALVEZ Augustine épouse ROUSSEAU
13.07. PERAUD Jeannine épouse TUAL	14.11. COATANTIEC Yves
16.07. LOUÉDEC Paul Marie	20.11. DAUMAS Pierre
24.07. POULICHOT Michel	23.11. LE BRAS Marie épouse JOUAN
26.07. COULOUARN Fernand, Emile	28.11. LE TERTRE Henri
28.07. SAVIDAN Ferdinand	01.12. DINAHET François
31.07. LE LAY Marie, Louise, Jeannine épouse LE GUYADER	25.12. LE CORRE Jean-Louis



Contacts utiles

MAIRIE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
le samedi : de 9 h à 12 h - Place Jean Auffret - BP 58 - Tél : 02 96 45 81 30

Les PERMANENCES en MAIRIE

Madame le Maire et les Adjointes : sur RDV

M. Christian COAIL : Conseiller départemental du Canton de Callac.
Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30 – Sans rendez-vous.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

CPAM des Côtes d'Armor - 22024 Saint-Brieuc Cedex 1.
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30 - Tél : 3646

Conciliateur de justice :

1 fois par mois de 9h à 17h sur rendez-vous à prendre en mairie

Mission Locale Ouest – Côtes d'Armor :

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.
Le 4^{ème} mardi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au 02 96 40 17 30

Coordinateur du CDAD : (accès au droit)

Le 4^{ème} mardi du mois au pôle de Callac - ZA de Kerguiniou de 9h30 à 12h. Contact au 02 96 13 59 59

CLCV : (Consommation, logement et cadre de vie)

2^{ème} & 4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30

Numéros de téléphone utiles

Service Communication : 02 96 45 59 28
mail : callacom@orange.fr

Bibliothèque : 02 96 45 59 28

Services techniques : 02 96 45 81 32

Ecoles :

Maternelle : 02 96 45 52 27

Primaire : 02 96 45 52 76

Garderie périscolaire : 02 96 45 92 79

Collège : 02 96 45 50 55

Solution des mots mêlés : *Kan an Dour*

Les avez -vous reconnus ?

Photo A : Equipe de l'USC en 1993

Debout : Olivier Le Gall-Morin, André Herpe, Joël Caradec, Pierrick Le Magoaric, Jean-Marie Le Gall-Morin, Pascal Razer, Albert Monfort, Alain Troadec.

Accroupi : Eric Le Fouler, Jean-Paul Lancien, Jean-Luc Boutier, Laurent Parcheminer, Gilles Le Raher, Pascal Tincuff, Ange-Aimé Daniel.

Photo B : L'équipe de Basket de l'Amicale Laïque en 1997

Debout : Jean-Paul Morvan, Marie-Annick Fessant, Elodie Caradec, Michèle Liscouet, Nelly Rolland, Solenn Caradec.

Accroupi : Maryvonne Le Goff, Katia Le Moigne, Carole Le Jeune, Marie-Claire Caradec, Nathalie Burlot.

Calendrier des Manifestations et Fêtes Callacoises 2019

EVENEMENT	ASSOCIATION	LIEU		
04/01 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	03/07 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
05/01 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	04/07 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
06/01 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	10/07 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
12/01 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	11/07 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
12/01 REPAS DES POMPIERS	AMICALE POMPIERS	SDF	13/07 Spect./Fest Noz/Feu d'artifice/Disco	MAIRIE KAN AN DOUR
14/01 CONCOURS DE BELOTE	ARC	SDF	14/07 FETE DE BOTMEL BOULES + REPAS	ABC BOTMEL
17/01 GALETTE DES ROIS	FNACA	KERBUANNEC	17/07 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
19/01 TOURNOI JUDO	JUDO CLUB GYMNASE MONFORT		18/07 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
19/01 COUPE DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	24/07 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
21/01 DON DU SANG	EPS	SDF	25/07 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
25/01 VŒUX MUNICIPALITE	MAIRIE	SDF	29.07 VIDE GRENIER	Comité de la Gare GARE
26/01 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	30.07 CONCOURS de BOULES	Comité de la Gare GARE
26/01 GOUTER SOLIDAIRE	SEC. CATHOLIQUE	KERBUANNEC	30.07 REPAS de RUE	Comité de la Gare GARE
31/01 ASSEMBLEE GENERALE	ARC	SDF	31/07 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
01.02.03/02 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	01/08 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
02.02 REPAS	Amicale Laïque	SDF	03/08 MATCH DE FOOT	USC STADE
09/02 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	07/08 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
16/02 COUPE DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	08/08 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
17/02 Concert St Valentin	Callac Culture	SDF	11/08 JOURNEE DETENTE	FNACA KERBUANNEC
23/02 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	14/08 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
23/02 ASSEMBLEE GENERALE	CREDIT AGRICOLE	SDF	15/08 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
01.02.03/03 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	18/08 BARBECUE/Naissance Mandela	MANDELA MADIBA Kerbuannec
08.03 Journée de la Femme	Mandela Madiba	SDF	17 au 25/08 Semaine Culturelle	Callac Culture SDF
09/03 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	17&18/08 Salon d'artistes & créateurs	Callac Culture SDF
23/03 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	17 au 24/08 Expo	Callac Culture Bibliothèque
30/03 Boules Finale Départementale	ABC	KERBUANNEC	21/08 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
31/03 TOURNOI ESCRIME	ESCRIME GYMNASE MONFORT		21/08 Conférence historique	Callac Culture Bibliothèque
04/04 REPAS DE PRINTEMPS	ARC	SDF	22/08 CONCOURS DE BOULES	ABC KERBUANNEC
05.04 REPAS Collège	FSE Collège	COLLEGE	22/08 Randonnée Callac & environs	Callac Culture CALLAC
05.06.07/04 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	23/08 INTERASSOCIATIONS	ABC KERBUANNEC
06/04 REPAS SECTION ZUMBA	JUDO CLUB	SDF	24/08 CONCOURS DE BELOTE	USC KERBUANNEC
07/04 BOURSE AUX VETEMENTS	MANDELA MADIBA	SDF	24/08 Salon du livre & Concours d'écriture	Callac Culture SDF
20/04 LOTO OU REPAS	USC	SDF	25/08 Concert de clôture	Callac Culture SDF
20/04 CHAMPIONNAT BOULES	ABC	KERBUANNEC	28/08 CONCOURS DE BOULES	BKB KERBUANNEC
21/04 CONCOURS DE BOULES	ABC	KERBUANNEC	29/08 PETANQUE	BKB KERBUANNEC
22/04 INTER-ASSOCIATIONS	ABC	KERBUANNEC	01/09 VIDE GRENIER	MANDELA MADIBA KAN an DOUR
28/04 RANDO MUCO	BELLE ISLE EN TERRE		03/09 DON DU SANG	EPS SDF
01/05 VIDE GRENIER	HERMINE CALLACOISE	KAN AN DOUR	07/09 FORUM DES ASSOS	MAIRIE KAN AN DOUR
05/05 PUCES DES COUTURIERES	ARTS ET LOISIRS	SDF	13/09 EXPO PHOTO	ASSO DES AMIS BIBLIOTHEQUE
08/05 CONCOURS DE BOULES	Asso. Communaux	KERBUANNEC	14/09 CONC. de BELOTE	CYCLOS CALLACOIS SDF
19/05 Journée Droits de l'enfant	GP3A Enf/Jeunesse	KERBUANNEC	21.09 Journée AFRICAINE	Mandela Madiba SDF
20/05 CONCOURS DE BELOTE	FNACA	SDF	27/09 CHAMP. DEP.PETANQUE	BKB KERBUANNEC
25.05 COMMUNION	Paroisse	Eglise Belle Isle	28/09 100 ANS DU CLUB	USC SDF
25/05 Gala Patinage	HERMINE CALLACOISE	GYMNASE MONFORT	12/10 CONCERT GERARD JAFFRES	ARC EN CIEL SDF
01/06 Gala Patinage	HERMINE CALLACOISE	GYMNASE MONFORT	12/10 CHAMPIONNAT BOULES	ABC KERBUANNEC
03/06 SPORT POUR TOUS	ARC EN CIEL	PLAN D'EAU	19/10 COUPE DE BOULES	ABC KERBUANNEC
07/06 EXPO PEINTURE	ASSO DES AMIS	BIBLIOTHEQUE	20/10 REPAS CCAS	MAIRIE SDF
08/06 Concert-3 groupes/Kris too Quen	ARC EN CIEL	SDF	26/10 REPAS ou VENTE à emporter	HANDBALL CLUB SDF
09.06 Fête des Ecoles Kermesse	Amicale Laïque	SDF	26/10 CHAMPIONNAT BOULES	ABC KERBUANNEC
15/06 ASSEMBLEE GENERALE	USC	KERBUANNEC	26/10 Portes ouvertes -Soirée GALA	MANDELA MADIBA SDF
17/06 CONCOURS DE BELOTE	ARC	SDF	01.02.03/11 CONCOURS DE BOULES	ABC KERBUANNEC
20/06 REPAS SECTION GYM	JUDO CLUB	KERBUANNEC	02/11 REPAS ou VENTE à EMPORTER	HANDBALL CLUB SDF
21/06 FETE de la MUSIQUE	MANDELA MADIBA	KAN AN DOUR	09/11 CHAMPIONNAT BOULES	ABC KERBUANNEC
22/06 CONCOURS DE BELOTE	FNACA	SDF	16/11 COUPE DE BOULES	ABC KERBUANNEC
22/06 JOURNEE CITOYENNE	MAIRIE	KAN AN DOUR	23/11 CHAMPIONNAT BOULES	ABC KERBUANNEC
23/06 Tournoi TIR à l'ARC	ASSO des AMIS	GymnaseKERBUANNEC	29.30/11&01/12 CONCOURS DE BOULES	ABC KERBUANNEC
23/06 ASSEMBLEE GENERALE	HANDBALL CLUB	KERBUANNEC	01/12 MARCHÉ DE NOËL	MAIRIE SDF
29/06 LA PIERRE LE BIGAUT	PLB	CALLAC	07/12 CHAMPIONNAT BOULES	ABC KERBUANNEC
			07/12 CONCOURS DE BELOTE	FNACA SDF
			09/12 CONCOURS DE BELOTE	FNACA SDF
			13/12 REPAS NOËL DES COMMUNAUX	MAIRIE SDF
			14/12 COUPE DE BOULES	ABC KERBUANNEC
			21/12 CHAMPIONNAT BOULES	ABC KERBUANNEC
			21/12 LOTO	USC SDF
			27/12 TOURNOI HAND	HANDBALLCLUB GYMNASE MONFORT

**Retrouvez sur le site internet de la commune
le calendrier cantonal 2019**

Votre fiche d'observateur

Merci d'écrire en CAPITALES

COMPLÉTER VOTRE FICHE EN LIGNE
ET SUIVEZ LES RÉSULTATS EN DIRECT !

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

ou renvoyer cette fiche complétée par courrier
au GÉOCA avant le 15 février 2019

DATE ET HEURE DÉBUT DE L'OBSERVATION

26 janvier 27 janvier à h

VOTRE LIEU D'OBSERVATION SE SITUE

en campagne dans un bourg en ville

TYPE DE LIEU

jardin individuel jardin collectif parc arboré
 parc urbain cour d'école

LOCALISATION DE VOTRE LIEU D'OBSERVATION

Adresse
Commune Département

Y A-T-IL UN POSTE DE NOURRISSAGE SUR CE SITE ?

Oui Non

SI OUI, QUEL TYPE DE NOURRITURE Y EST DÉPOSÉ ?

Boules de graisse Graines de tournesol
 Mélanges de graines Pain

VOS COORDONNÉES

Prénom et Nom
Adresse (si différente du lieu d'observation)

Commune

E-mail (pour recevoir le bilan du comptage)

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À CE COMPTAGE ?

Oui Non, c'est la 1^{re} fois

PRATIQUEZ-VOUS L'ORNITHOLOGIE ?

Oui Non

PIC VERT

Parus major
Grand. Se perche parallèlement aux branches auxquelles il semble collé. Se tient fréquemment à terre.



PIC ÉPÊCHE

Moyen. Massif, bec épais. Se perche parallèlement aux branches auxquelles il semble collé.



PIGEON RAMIER

Columba palumbus
Grand et gros. Barres blanches très visibles sur les ailes lorsqu'il vole.



TOURTERELLE TURQUE

Columba turkana
Moyenne. Aspect alité.



CORNEILLE NOIRE

Corvus corax
Grande. Bec massif.



GÉAI DES CHÊNES

Parus major
Grand. Ailes larges et crochets blancs. Taches bleues sur ailes.



CIGOULES DES TOURS

Columba palumbus
Moyen grand. Nuque grise, œil clair. Souvent en groupe.



PIE BAVARDE

Corvus corax
Grande, massive. Langue courte, bec puissant.

Compléter votre fiche en ligne :
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

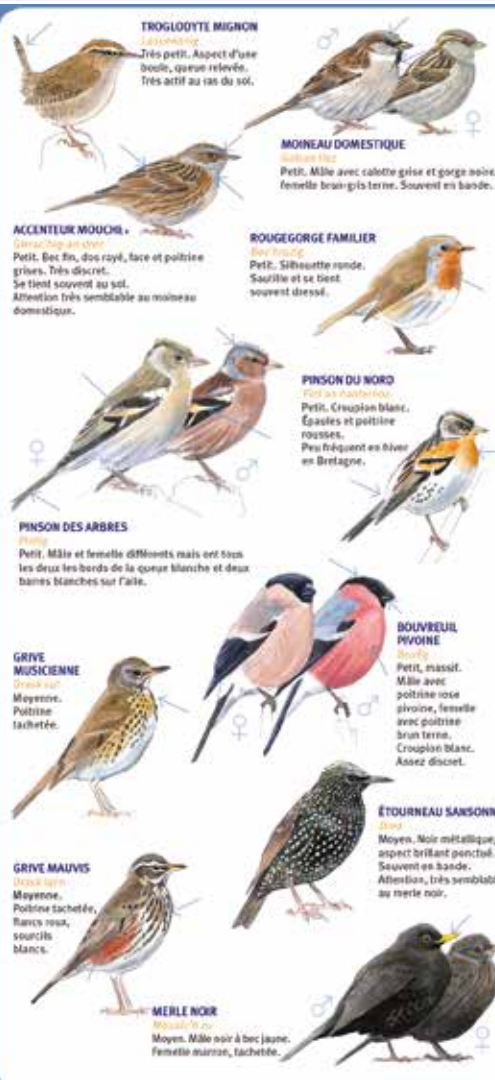


ou par courrier au GÉOCA
Espace Keraïa, 18c rue du Sabot
22 440 Ploufragan
enquetes-geoca@orange.fr
02 96 60 83 75



Comptez
les oiseaux
de votre jardin !
EN BRETAGNE

SAMEDI 26 JANVIER 2019
DIMANCHE 27



Comment procéder ?

- 1 CHOISISSEZ VOTRE LIEU D'OBSERVATION !
Votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc, etc.
- 2 OBSERVEZ ET IDENTIFIEZ LES OISEAUX DURANT 1H !
Si vous ne parvenez pas à identifier certains oiseaux, ne les notez pas dans le tableau. Vous pouvez les photographier pour les identifier plus tard.
- 3 ÉVITEZ DE COMPTER LES MÊMES OISEAUX PLUSIEURS FOIS !
Ne notez dans le tableau ci-dessous que le nombre maximum d'individus d'une même espèce observés en même temps. Ex : Si vous voyez 2 mésanges puis, un peu plus tard 4, puis à nouveau 2, vous noterez « 4 » dans le tableau.
Si vous observez des espèces non-répertoriées dans le tableau ci-dessous, utilisez les cases vides pour les ajouter.

Ces consignes sont importantes pour la validité des données.

Vos résultats

REMPLEZZEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE SUR
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

	Nombre observé	Nombre observé
Accenteur mouchet		Moineau domestique
Bergeronnette grise		Pic épeche
Bouvreuil pivoine		Pic vert
Chardonneret élégant		Pin bavarde
Cigoules des tours		Pigeon ramier
Cornielle noire		Pinson des arbres
Étourneau sansonnet		Pinson du nord
Fauvette à tête noire		Rougegorge familier
Géai des chênes		Sittelle torchepot
Grive musicienne		Tourterelle turque
Merle noir		Troglodyte mignon
Mésange à longue queue		Verdier d'Europe
Mésange bleue		
Mésange charbonnière		
Mésange nonnette		